



MONSIEUR FILHOL NICOLAS

204 ROUTE DE MALBEC
46700 VIRE-SUR-LOT

N° ordinal : 153230

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA COTISATION ORDINALE 2025

Je soussignée, Madame Sophie DI GIORGIO, Trésorière du conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, atteste que MONSIEUR FILHOL NICOLAS s'est acquitté(e) du règlement de sa cotisation ordinale 2025*, d'un montant de 280€ .

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 10 octobre 2025

*sous réserve d'encaissement effectif

Sophie DI GIORGIO

Trésorière du Conseil national de l'Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes,

